32 I/15 S.E.

Comp. for: 6502 - 8179 - 8557

Ajour : avril 1998

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive irrégulière
Coupe d'ensemencement
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe par bandes (bloc ou à pied)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Ensemencement naturel
Récolte dans les lisières boisées (distorte lines)

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et ont origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — S sapin et/ou épinette blanche
— — S épinette noire et/ou épinette rouge
— — S pin blanc et/ou pin rouge
— — S pin rouge
— — S pin gris
— — S mélèze (plantation)
Pessière
— — R (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — S thuya (cédre)
— — S épinette noire
— — S pruche
— — S pin blanc et/ou pin rouge
— — S pin rouge
— — S pin gris
— — S épinette et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — S épinette noire et/ou épinette rouge
— — S épinette rouge
Sapinière
— — R sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse
— — S thuya (cédre)
— — S épinette noire et/ou épinette rouge
— — S pin blanc et/ou pin rouge
— — S pin rouge
— — S pin gris
— — S pruche
— — S mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — R pin blanc, épinette rouge et/ou rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec sapin
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — R pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — R pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — R thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — S épinette noire et/ou épinette rouge
— — S mélèze
— — S pin blanc et/ou pin rouge
— — S pin gris
— — S pruche
— — S épinette et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchaie
— — R (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — S thuya (cédre)
— — S épinette noire et/ou épinette rouge
— — S mélèze
— — S pin blanc et/ou pin rouge
— — S pin rouge
— — S pin gris
— — S épinette et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — R (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — S thuya (cédre)
— — S épinette noire et/ou épinette rouge
— — S épinette rouge
— — S pin blanc et/ou pin rouge
— — S pin rouge
— — S pin gris
— — S sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette blanche ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec résineux
Bouleaux blancs
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette blanche ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec résineux
Bouleaux jaunes
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Peupliers
— — — — avec sapin
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec résineux
Cèdres
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec résineux
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — — d'essences intolérantes
— — — — d'essences tolérantes
— — — — sur station humide
— — — — (plantation)
Bouleaux blancs
— — — — (plantation)
Bouleaux jaunes
Peupliers
Cèdres
Cèdres rouge
— — — — à bouleaux blancs
— — — — à bouleaux jaunes
— — — — à peupliers
— — — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — — de bouleau jaune
— — — — de peuplier
— — — — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Jumeau

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

0-50% 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-30 ans
30	31-50
50	51-80
80	81-100
100	101-120
120	120 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	70-70 (ans)
90-30	90-50
90-50	90-80
90-80	90-90
120-50	120-70
120-70	120-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans, autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges autres que 0-90 ans, autres peuplements, majorité des tiges autres que 0-60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	1
Forte	61 à 90 %	2
Extrême	91 et plus	3

Superficie estimée de pente supérieure à 60%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRE

S 1 E1 C3 L2 D2 M 3 — définition, classe de pente, année de pente, classe d'âge, perturbation
P 1 C3 D1 — classe d'âge, année de l'origine, origine
R 1 — classe de hauteur
S — classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : COUILLARD, SANSON & ASS. (IQ 28-1)
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1984
Année de publication : 1985
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 26-3*
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1
Mode de tenure ou de gestion 000 14 04
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 404 04*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 98400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1104 *
Région écologique 12d
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/8/84
Déclinaison magnétique 18° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-J-14	32-J-15	32-J-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-J-11	32-J-10	32-J-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-J-6	32-J-7	32-J-8	

32 J/10 N.E.

32 J/15 S.E.